CHOISIR NOTRE EURPE



Protéger les marins-pêcheurs

Marie-Claude Tjibaou
Pacifique

Philippe Le Constant
Océan Indien

Louis-Joseph Manscour
Atlantique

DES OUTRE-MER RECONNUS DANS UNE EUROPE NOUVELLE



PROMOUVOIR UNE AGRICULTURE DURABLE

GARANTIE JEUNES

Investir dans des grands projets européens



ELECTIONS EUROPÉENNES
25 MAI 2014
OUTRE-MER • OCÉAN INDIEN











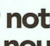
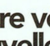








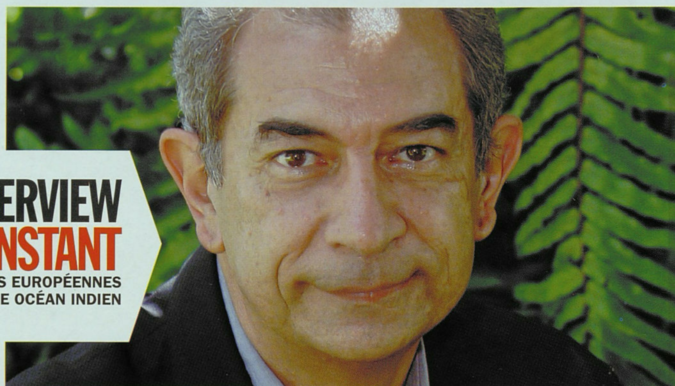





Le 25 mai, par notre vote, imposons une nouvelle croissance

www.choisirnotreeurope.fr



L'INTERVIEW
PHILIPPE LE CONSTANT
TÊTE DE LISTE AUX ÉLECTIONS EUROPÉENNES CIRCONSCRIPTION OUTRE-MER ZONE OCÉAN INDIEN

BIO EXPRESS

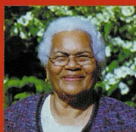
Né en 1955 à Saint-Benoît (Réunion). Marié et père de 3 enfants, il est professeur puis principal de collège. Il a présidé plusieurs clubs sportifs. Adhérent du PS depuis 1982, il est vice-président du Conseil général de la Réunion et 1er secrétaire de la Fédération socialiste de la Réunion. Il veut agir pour une Europe plus sociale, plus humaine, qui s'engage pour la jeunesse.

« DES OUTRE-MER RECONNUS DANS UNE EUROPE NOUVELLE»

L'abstention est généralement élevée aux élections européennes. Comment intéresser nos compatriotes des Outre-mer à l'Europe ?
C'est une tâche difficile car nous sommes éloignés du continent.
De plus, l'Europe pâtit d'une mauvaise image : trop technocratique, trop bureaucratique et au final trop peu démocratique. Pourtant l'Europe est très présente pour nos territoires, finançant de très nombreux projets et investissements essentiels pour nos économies.
Pour nous faire entendre de l'Europe et qu'elle soit davantage encore un moteur pour notre développement, nous devons être acteurs de cette Europe. D'où l'importance de voter le 25 mai !

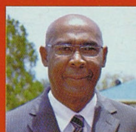
Pourquoi voter pour la liste socialiste ?
Nous voulons une Europe plus sociale, plus humaine, plus proche de nos préoccupations, qui ne se résume pas à un guichet à financements.
Or, pour la première fois, le Parlement européen aura son mot à dire sur le choix du président de la Commission européenne, tête de l'exécutif européen.
C'est une chance exceptionnelle de réorienter la politique européenne.
Pour cela, il faut être majoritaire au Parlement européen. Voter socialiste est donc la seule alternative qui permettra de contrer la droite européenne et sa politique d'austérité.

Quelles seraient vos priorités si vous deveniez député européen ?
Porter la voix des Outre-mer bien sûr, nos territoires ont besoin de voir leurs réalités et spécificités reconnues et valorisées. Et bien évidemment, la lutte contre le chômage, notamment celui des jeunes. Plus d'un jeune sur deux est au chômage sur nos territoires. Emploi, formation professionnelle, mobilité, éducation doivent être les priorités de l'action future de l'Europe.



Marie-Claude Tjibaou
Candidate de la liste socialiste « Choisir notre Europe »

Née à Ponerihouen (Nouvelle- Calédonie). Grande athlète, elle a gagné 6 médailles à 4 Jeux du Pacifique. Conseillère rurale puis agent de développement, elle rencontre Jean- Marie Tjibaou dont elle aura 6 enfants. Elle participe à la création d'associations comme SOS Violences sexuelles et contre les abus d'alcool. Pendant plus de 20 ans, elle préside l'Agence de développement culturel Kanak. Elle crée le Centre culturel Tjibaou, classé au patrimoine mondial par l'Unesco. Elle a conduit, avec Stéphane Hessel, des missions de médiation (Burundi, Palestine). Personnalité qualifiée du Conseil économique, social et environnemental, elle est aussi Officier de la Légion d'Honneur.



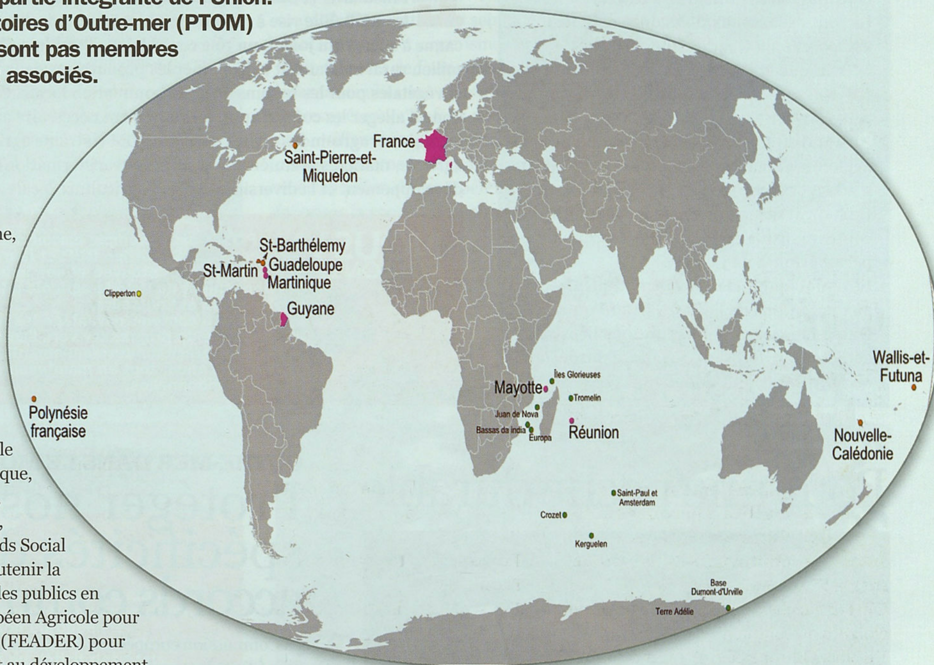
Louis-Joseph Manscour

Candidat de la liste socialiste « Choisir notre Europe »

Né à la Trinité (Martinique), marié, père de deux enfants, il fut professeur de collège en Histoire et Géo. Il est, en 1972, l'un des membres fondateurs de la Fédération socialiste de la Martinique dont il assure la direction de 2008 à 2012. Premier adjoint au maire de La Trinité depuis 1977, il en devient le maire en 1988 et le restera jusqu'en mars 2014 date à laquelle il décide de ne pas se représenter. Homme de consensus, au service de ses concitoyens, il est élu au Conseil général en 1985, il en sera le 1er vice-président de 1998 à 2002. Il exerça également, de 1998 à 2001, le mandat de conseiller régional et de député de la Martinique de 2002 à 2012.

LES OUTRE-MER :
2 STATUTS DANS L'UNION EUROPEENNE

L'UE comporte 6 Régions Ultrapériphériques (RUP) françaises qui font partie intégrante de l'Union. Les 6 Pays et Territoires d'Outre-mer (PTOM) liés à la France ne sont pas membres de l'UE mais y sont associés.



➲ Les Régions Ultrapériphériques (RUP) : il s'agit de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique, de la Réunion, de Saint-Martin et depuis le 1er janvier 2014 de Mayotte. Elles bénéficient de plusieurs fonds : le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) pour le développement économique, les aides aux entreprises, le tourisme, la recherche, l'environnement ; le Fonds Social Européen (FSE) pour soutenir la formation et l'insertion des publics en difficulté, le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) pour les aides à l'agriculture et au développement rural. À ceci, s'ajoutent les fonds du Programme d'Options Spécifiques à l'Eloignement et à l'Insularité (POSEI) qui adapte la politique agricole commune (PAC) aux spécificités des Outre-mer et le Fonds Européen pour la Pêche (FEP) afin de soutenir les secteurs de la pêche et de l'aquaculture. Enfin, de nouveaux fonds ont été créés au 1er janvier 2014. Le Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche (FEAMP) aidera les pêcheurs à adopter des pratiques de pêche durables, les populations côtières à diversifier leurs activités économiques, le financement de projets afin de créer des emplois et d'améliorer la qualité de vie le long du littoral européen et faciliter l'accès aux financements. L'Initiative pour l'Emploi des Jeunes enfin pour lutter contre le chômage des jeunes dans les régions les plus touchées. Total des fonds pour 2014-2020 : 4,8 milliards d'euros.

➲ Les Pays et Territoires d'Outre-mer (PTOM) liés à la France comprennent la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie française, Saint-Barthélemy, Saint-Pierre-et-Miquelon, les Terres Australes et Antarctiques Françaises (TAAF) et Wallis-et-Futuna. Les PTOM sont des avant-postes et des atouts de l'UE. Ils sont en prise directe avec les nouveaux enjeux auxquels l'Europe doit faire face, tels que la globalisation des échanges, les nouveaux défis environnementaux, les risques liés aux perturbations climatiques. Ils bénéficient des Fonds Européens de Développement (FED) territoriaux et régionaux et de diverses aides (urgences, aides à l'investissement, assistance technique...).Total des fonds pour 2014-2020 : plus d'1 milliard d'euros.
À tout ceci, s'ajoutent des fonds de coopération territoriale permettant de financer des solutions communes dans des domaines tels que le développement urbain, rural et côtier, le développement des relations économiques et la mise en réseau des PME avec des pays de sa zone géographique.

➲ RUP Article 349 TFUE
L'article 349 TFUE permet au Conseil d'arrêter des mesures spécifiques visant à adapter certaines dispositions du traité ainsi que les politiques de l'Union aux caractéristiques et contraintes particulières des Outre-mer, notamment leur éloignement, leur insularité, leur climat, leur faible superficie et leur dépendance économique vis-à-vis d'un nombre limité de produits.

➲ PTOM Décision d'Association Outre-mer
Les relations entre l'Union européenne et les PTOM sont définies par la quatrième partie du TFUE et par une décision d'association (DAO). Des relations économiques étroites sont établies : les PTOM peuvent exporter leurs produits vers l'UE sans limitation et sans droits de douane. La nouvelle DAO définit trois objectifs prioritaires : la promotion de la coopération ; la lutte contre la vulnérabilité et la compétitivité. Les procédures sont simplifiées et les PTOM sont désormais éligibles à tous les programmes et instruments financiers du budget de l'UE (art. 77 de la DAO).

EAU ET ASSAINISSEMENT

Un cadre adapté

- Les mises aux normes nécessitent des investissements financiers élevés.

Le coût des travaux d'assainissement sur 2014-2020 en Guadeloupe, Guyane, Martinique et la Réunion est estimé à environ 135M€/an soit près d'1Md€ sur 7 ans.

- A Mayotte, la mise en conformité des agglomérations est estimée à 600 M€ d'ici à 2027, dont 250 à 300 M€ d'ici à fin 2020.

Il faudrait des méthodes plus adaptées au contexte insulaire et tropical des zones périphériques de l'UE.

Et tenir compte des problématiques liées aux pollutions de l'eau n'existant qu'en Outre-mer (exemple : pollutions liées aux activités aurifères en Guyane, chlordécone en Martinique et Guadeloupe...).

PROMOUVOIR UNE AGRICULTURE DURABLE

La stratégie du Programme d'Options Spécifiques à l'Éloignement et l'Insularité (POSEI) consiste à promouvoir une agriculture durable dans les RUP. Elle vise à maintenir des productions d'exportation (banane et canne à sucre) qui jouent un rôle central dans l'emploi et la structuration du milieu rural insulaire et à diversifier les productions dans les filières animales et végétales pour les besoins de la consommation locale. Ce programme permet donc d'alléger les coûts d'approvisionnement nécessaire aux productions agricoles et agro-industrielles dans les DOM (intrants agricoles, alimentation agricole, matières premières liées à l'agro-transformation) et de soutenir le développement et la diversification de l'agriculture locale.

NOUS VOULONS

- **Le POSEI est l'exemple parfait d'un instrument européen pensé pour les RUP et leurs spécificités. Son efficacité est prouvée et son importance pour le développement du monde agricole ultramarin capitale. Une réforme est en cours.**
- **Elle devra soutenir davantage les jeunes agriculteurs et permettre de progresser vers l'autosuffisance alimentaire grâce au développement de nouvelles filières de diversification, tout en maintenant un soutien fort aux filières traditionnelles.**

Pour une pêche durable



Le projet de règlement du Fonds européen pour les activités maritimes et la pêche (FEAMP) est porteur d'avancées majeures pour la pêche Outre-mer. Il prévoit notamment un régime de compensation des surcoûts que subissent les opérateurs lors de la pêche, de l'élevage, de la transformation et de l'écoulement de certains produits de la pêche et de l'aquaculture, avec un triplement de la dotation européenne. Les RUP pourront également bénéficier du Fonds de mutualisation afin de verser des indemnités financières aux marins-pêcheurs pour faire face aux phénomènes climatiques défavorables, à un incident environnemental ou aux coûts pour le sauvetage de navires de pêche ayant subi une avarie ou ayant fait naufrage, entraînant la perte de vies humaines en mer.

NOUS VOULONS

- **Accompagner les marins-pêcheurs dans le renouvellement de la flotte.**
- **Les aider pour répondre à l'objectif de renouvellement durable de la ressource.**
- **Introduire des règles à l'importation dans les accords de pêche.**

OUTRE-MER DANS LE MONDE

Protéger nos spécificités dans les accords commerciaux

La Commission européenne a entériné l'ouverture intégrale et immédiate du marché européen (y compris les DOM) à l'ensemble des produits des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) avec des périodes de transition seulement pour le sucre (jusqu'en septembre 2015) et le riz (déjà achevée).
En ce qui concerne le maintien des droits de douane sur des produits sensibles, la Commission européenne n'a pas retenu les listes des 40 produits proposées par la France (principalement les fruits et légumes, la viande).
En revanche, elle a accepté de maintenir les droits de douane sur les marchés locaux pour l'entrée du sucre et de la banane en provenance des pays ACP sur une période de deux fois dix ans (soit vingt ans au total). En cas de perturbation du marché local d'une ou plusieurs région(s) ultrapériphérique(s), afin de laisser le temps à la ou aux RUP concernée(s) de restructurer le marché, il est possible de demander à la Commission de rétablir les droits de douane sur certains produits dans une ou plusieurs RUP pour une durée déterminée.
La durée maximale a été portée de 2 à 4 ans.
Ce nouveau mécanisme permet également d'activer des mesures de sauvegarde provisoires en cas d'urgence.

NOUS VOULONS

- **L'impact des accords de partenariat économique sur les économies ultramarines est évident. Reconnaître les spécificités des RUP dans des négociations, c'est mettre en place un mécanisme d'évaluation de l'impact de ces accords sur l'économie des DOM.**

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE :

Les Outre-mer à la pointe !

De nombreux projets de production d'énergie marine sont en cours de développement : énergie thermique des mers (production d'électricité à partir de la différence de température de l'eau entre la surface et les profondeurs), climatisation par eau profonde (SWAC), station de transfert d'énergie par pompage marin. En Polynésie, un plan pour le développement des énergies renouvelables (EnR) prévoit de renforcer la recherche-développement de centrales houlomotrices qui exploitent l'énergie de la houle, d'hydroliennes et de biomasse d'origine marine. Si la géothermie est essentiellement exploitée en Guadeloupe, des forages ont permis de déceler un potentiel en Martinique et à la Réunion. En matière de biomasse, la Guadeloupe et La Réunion exploitent des usines utilisant la bagasse (résidu de canne à sucre). Mais c'est la Guyane qui possède le plus fort potentiel avec son important domaine forestier. La Réunion et la Guadeloupe font figure de leaders dans la production d'électricité d'origine éolienne.
Le photovoltaïque s'est également développé ces dernières années dans un contexte favorable.

NOUS VOULONS

- **Faire de l'investissement dans de grands projets industriels et énergétiques une priorité des politiques de l'Union européenne.**
- **Ne pas prendre en compte les investissements d'avenir dans le calcul du déficit des États.**

ERASMUS PLUS

UN ENJEU POUR L'AVENIR

En favorisant les projets de mobilité et de coopération en Europe, le programme Erasmus+ vise à soutenir l'innovation au sein des établissements et organismes d'éducation et de formation et leur internationalisation ; à renforcer les compétences de tous pour une meilleure employabilité, à promouvoir une reconnaissance et une validation des compétences, à favoriser la coopération entre pays européens et non européens.
Le règlement du programme Erasmus+ prend en compte les contraintes imposées par l'éloignement des Régions Ultrapériphériques de l'Union et des Pays et Territoires d'Outre-Mer (PTOM) en prévoyant des montants de bourse et de frais de transport spécifiques.
Les étudiants bénéficieront d'allocations mensuelles majorées.



BIODIVERSITÉ

C'est notre richesse !

Les Outre-mer renferment plus de 90 % de la biodiversité européenne : il y a globalement 26 fois plus de plantes, 3,5 fois plus de mollusques, 100 fois plus de poissons d'eau douce et 60 fois plus d'oiseaux endémiques en Outre-mer qu'en hexagone.



NOUS VOULONS

- **Promouvoir la recherche et l'exploitation durable des ressources naturelles et de l'environnement.**

« GARANTIE JEUNES » EUROPÉENNE

Lutter contre le chômage des jeunes

5,5 millions de jeunes européens au chômage dont plus d'un jeune sur deux en Outre-mer. La situation est inacceptable. Sous l'impulsion de la France, les socialistes ont obtenu de l'Europe la mise en place de la « garantie jeunes ».
Plus de 6 milliards d'euros ont ainsi été débloqués pour que les jeunes se voient proposer un emploi, un complément de formation, un contrat d'apprentissage ou un stage dans les 4 mois suivant leur sortie du système éducatif ou la perte de leur travail. Le gouvernement français teste actuellement la « garantie jeunes » dans 11 départements, dont la Réunion, et soutient les programmes d'aide à l'emploi des jeunes : emplois d'avenir, contrats de génération, contrats aidés.

NOUS VOULONS

- **Augmenter le financement de la « garantie jeunes » à 21 milliards d'euros.**

LES PROJETS EUROPÉENS POUR MAYOTTE

DEPUIS LE 1ER JANVIER 2014, MAYOTTE EST DEVENUE RUP.
Mayotte bénéficiera de 340 millions d'euros de l'Union européenne pour financer son développement. C'est 15 fois plus qu'auparavant.

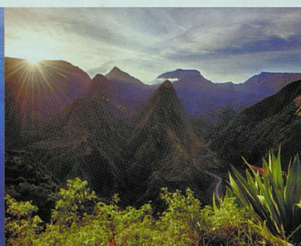
PROTECTION DU PATRIMOINE NATUREL
Un projet est en cours pour permettre la mise en place d'un plan pour une gestion durable du patrimoine naturel marin de Mayotte et des Iles Eparses (10e FED).



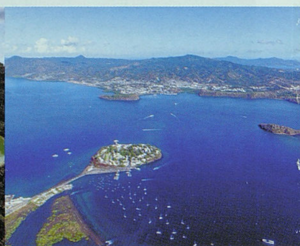
LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE DES JEUNES MAYOTTE BÉNÉFICIERA D'AIDES
à hauteur de 10 millions d'euros entre 2014 et 2015 pour lutter contre le fléau du chômage des jeunes.

L'INTÉGRATION DE MAYOTTE DANS L'UNION EUROPÉENNE
L'Union européenne a, par le passé, déjà permis à Mayotte de rendre l'eau potable accessible à toute la population, de poursuivre son électrification rurale et le renforcement de la centrale électrique, d'améliorer le traitement des déchets.



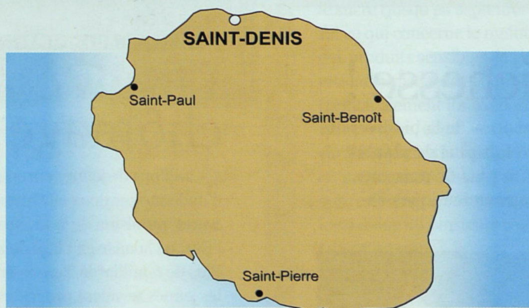






LES PROJETS EUROPÉENS POUR LA RÉUNION

LA RÉUNION A BÉNÉFICIÉ DE 1,9 MILLIARD D'EUROS ENTRE 2007 ET 2013



LE PROJET D'EXTENSION DU PORT EST :
- absorber le trafic escompté d'ici 2013 et réduire les temps d'attente pour augmenter la qualité du service
- créer de nouvelles capacités de stockage et accueillir des navires de plus grande taille
- une partie des récifs coraliens déplacée pour mieux les protéger.

La Réunion dispose de crédits européens en matière de formation et de recherche (station satellitaire SEAS-OI)
La Réunion a aussi financé sur crédits européens l'irrigation du littoral ouest par basculement des eaux de l'est vers l'ouest.
Elle a fait appel à des crédits européens pour développer les Hauts Ruraux.

LE « GRAND PROJET » DE LA ROUTE DES TAMARINS :
- une nouvelle route 2 x 2 voies reliant Saint-Paul à l'Etang Salé
- 40 000 à 69 000 véhicules par jour

De grands projets en cours ne sont possibles que grâce aux financements européens : la nouvelle route du littoral, l'extension des aéroports et le développement du grand port maritime.

LA MISE AUX NORMES DE LA STATION D'ÉPURATION DE SAINT-LEU
qui assure le traitement des effluents collectés par les réseaux d'assainissement des communes de Saint-Leu et des Avirons depuis 1990.

RÉUSSIR LA « RUPÉISATION » DE MAYOTTE

5 programmes prioritaires

Le développement économique durable territorial
- Permettre le désenclavement aérien et terrestre, préparer un pôle économique
- Accélérer l'assainissement et le traitement des déchets
- Valoriser les outils touristiques de l'île
- Améliorer l'offre sanitaire et médico-sociale

Soutenir l'agriculture et le développement rural
- Améliorer la compétitivité des secteurs agricoles et agro-alimentaires, développer des actions de formation du secteur
- Diversifier les activités touristiques rurales

Optimiser la pêche et l'aquaculture mahoraises
- Aider le développement des entreprises artisanales locales
- Moderniser la flotte, y compris la petite pêche exercée dans la bande côtière
- Soutenir une gestion durable et raisonnée des ressources

Elever le niveau de formation et de qualification
- Améliorer le niveau de qualification des jeunes générations
- Soutenir la formation professionnelle

Soutenir la coopération transfrontalière dans l'Océan Indien



LA RÉUNION : RELEVER LES DÉFIS DE L'AVENIR

Afin de répondre aux urgences du présent et de relever les défis de l'avenir à la Réunion, nous devons :

Accentuer la solidarité
- Renforcer les moyens financiers de la politique de cohésion
- Baisser le coût de la vie et améliorer la compétitivité des entreprises locales.
- Mieux intégrer la Réunion dans toutes les politiques communautaires, notamment en matière sociale et environnementale

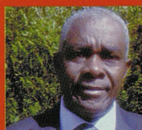
Agir pour la jeunesse
- Lutter contre le chômage des jeunes en généralisant sur tout le territoire la « Garantie jeunes »
- Améliorer la formation et la mobilité de notre jeunesse en garantissant l'accès de tous au programme « Erasmus+ »

Adapter la politique agricole et la pêche aux particularités de l'île
- Augmenter la production agricole en structurant les filières et en améliorant la capacité d'auto-approvisionnement du marché local
- Adapter la politique européenne de la pêche : développer la production locale, aider au renouvellement de la flotte, à la construction d'usines de transformation et à la compensation des surcoûts

Créer des emplois verts
- Aller vers une diversification et une autonomie dans la production et l'approvisionnement énergétique
- Mettre en place une filière de valorisation des déchets dans le bassin pour permettre le désenclavement économique de la zone et de développer des emplois qualifiés dans l'industrie

Faire de la Réunion la « plateforme » active de l'océan Indien
- Mettre en œuvre une continuité territoriale avec l'Europe pour accélérer le développement économique
- Développer l'intégration régionale pour désenclaver la zone Océan Indien (numérique, développement des infrastructures)

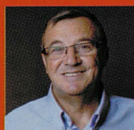
Ils sont aussi candidats sur la liste socialiste « Choisir notre Europe »



Soilihi Ahamada Ousseni

Candidat de la liste socialiste « Choisir notre Europe »

Né à Hamjago (Mayotte) il est marié et père de 5 enfants. Diplômé en économie et gestion publique, il est chef de service « Agriculture, pêche et aquaculture » à la Direction de l'Agriculture, des Ressources Terrestres et Maritimes au Conseil général de Mayotte. Ancien président de la Fédération des Conseils des Parents d'Elèves (FCPE), il est membre du bureau fédéral de la Fédération du Parti socialiste de Mayotte depuis 2012.



Yvès Hoarau

Candidat de la liste socialiste « Choisir notre Europe »

Né au Tampon (Réunion), il est marié et père de trois enfants. Après quatre ans de compagnonnage, il devient chef d'équipe en bâtiment puis chef de chantier.
Il a créé et dirige depuis 1993 une société de traitement de déchets médicaux.
Très actif dans le milieu syndicaliste, il est actuellement 1er Vice-président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Réunion et trésorier de l'Union des Chambres de Commerce et d'Industrie de l'Océan Indien (UCCIO).

Par notre vote,

IMPOSONS UNE NOUVELLE CROISSANCE !

« L'austérité de Bruxelles est une erreur »

Martin Schulz,
candidat à la présidence de la Commission européenne



DES OUTRE-MER RECONNUS DANS UNE EUROPE NOUVELLE

Prendre en compte les réalités et spécificités des Outre-mer :

- Utiliser pleinement les possibilités d'adaptation du droit européen pour définir un cadre approprié au traitement de la situation particulière des Outre-mer.
- Favoriser l'insertion des Outre-mer dans leur environnement géographique par la mise en œuvre de la politique de grand voisinage. Tenir compte des Outre-mer pour les accords de partenariat économique entre l'UE et les Pays ACP.
- Défendre et étendre le programme agricole spécifique aux régions d'Outre-mer (le POSEI). Sauvegarder l'octroi de mer. Veiller au respect et à l'application des principes établis dans le nouveau partenariat (DAO) entre l'UE et les Pays et Territoires d'Outre-Mer (PTOM).

Donner la priorité à la relance et à l'emploi :

- Investir pour la recherche et l'innovation et mettre en œuvre de grands projets industriels. Développer l'économie sociale et solidaire qui constitue un gisement d'emplois et d'innovation.
- Faire de l'Europe le premier éco-continent de la planète en soutenant l'investissement dans les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et la lutte contre la précarité énergétique. Energies renouvelables, biotechnologies marines, pêche durable, valorisation de la biodiversité sont d'incroyables sources d'emploi, d'innovation et de croissance bleue pour les Outre-mer.
- Développer le juste échange, fondé sur les principes de réciprocité, d'équilibre et de respect des normes.

Préparer l'avenir :

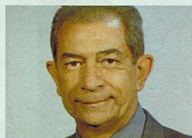
- Faire de l'emploi des jeunes une priorité européenne. Porter à 21 milliards d'euros le fonds pour la garantie jeunesse. Rendre plus visible et accessible aux jeunes d'Outre-mer la mobilité et les formations offertes par le programme Erasmus+.
- Définir une politique offensive de lutte contre le changement climatique auquel les Outre-mer sont particulièrement vulnérables.
- Développer l'accès de tous au numérique : un projet industriel créateur d'emploi et de croissance.

« Les Outre-mer ont besoin que leurs réalités et spécificités soient reconnues, prises en compte et valorisées. »

Hommage à Kalala Gata-Kulifekai

Les candidats tiennent à rendre hommage à Kalala Gata-Kulifekai qui est subitement décédée alors qu'elle devait représenter Wallis-et-Futuna pour la liste «Choisir notre Europe» à ces élections européennes.

Le 25 mai, votons pour la liste « Choisir notre Europe » conduite par Philippe Le Constant


1. Philippe Le Constant Océan Indien

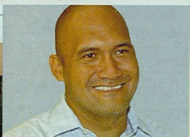

2. Marie-Claude Tjibaou Pacifique


3. Louis-Joseph Manscour Atlantique

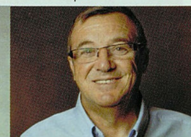

4. Marlène Miroite-Mélisse Atlantique


5. Soilihi Ahamada Ousseni Océan Indien


6. Yolanie Horth Atlantique


7. Tetuahau Temaru Pacifique


8. Elisapeta Taofifenua-Sako Pacifique


9. Yves Hoarau Océan Indien

Ne pas jeter sur la voie publique. Imprimerie 1Print RC 383412160















CIRCONSCRIPTION OUTRE-MER
OCÉAN INDIEN